



CPME/AD/Brd/271006/074/FR

---

À l'occasion de la réunion du Conseil du 27 octobre 2006 à Luxembourg, le CPME a adopté la résolution suivante : **Déclaration du Comité Permanent des Médecins Européens sur la réduction de l'impact global de l'alcool sur la santé et la société** ( CPME 2006/074 Final EN/FR)

---

### **Déclaration du Comité permanent des médecins européens sur la réduction de l'impact global de l'alcool sur la santé et la société**

Le Comité permanent des médecins européens (CPME) salue chaleureusement les efforts que déploie la communauté internationale pour réduire les répercussions négatives de l'alcool sur la santé et la société. Une résolution sur les problèmes de santé publique découlant d'un usage nocif de l'alcool a été adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève en mai 2005. L'Association médicale mondiale a publié en octobre 2005 une déclaration sur la réduction de l'impact global de l'alcool sur la santé et la société à l'occasion de son assemblée générale à Santiago. La Commission européenne publiera une communication sur l'alcool et la santé en octobre 2006, laquelle sera suivie des conclusions du Conseil sur ce thème avant la fin de la présidence finlandaise de l'UE. Toutes ces activités sont le signe d'une prise de conscience croissante par la communauté internationale des impacts négatifs de l'alcool sur la santé et le bien-être social des individus ainsi que d'une volonté plus marquée des sociétés de résorber ces problèmes.

Dans l'ensemble, 4% des maladies et 3,2% des décès dans le monde sont imputables à l'alcool. Il existe une relation de cause à effet entre la consommation d'alcool et plus de 60 types de maladies et blessures, dont les accidents mortels de la route. Outre les nombreux effets chroniques et aigus sur la santé, la consommation d'alcool a également d'importantes répercussions sociales, mentales et émotionnelles négatives sur les sociétés et les familles.

Il doit être reconnu que les tendances, le contexte et le degré général de consommation d'alcool influencent la santé de la population dans son ensemble. Les habitudes de consommation dangereuse font partie des principales causes sous-jacentes de maladies, de blessures, de violence – en particulier domestique, de handicaps, de problèmes sociaux et de décès prématurés. Elles sont par ailleurs liées à une mauvaise santé mentale et contribuent aux inégalités sociales et sanitaires.

L'alcool ne peut être considéré comme une boisson ou un bien de consommation ordinaire. Il s'agit en effet d'une drogue aux effets psychologiques, médicaux et sociaux ravageurs à cause de sa toxicité

physique, de l'ivresse et de la dépendance. De plus en plus de preuves attestent que la vulnérabilité génétique à certaines formes d'abus d'alcool est un facteur de risque chez certaines personnes.

Les buveurs excessifs et ceux en proie à des problèmes d'alcool voire à une dépendance à l'alcool sont à l'origine de nombreux problèmes consécutifs à une telle consommation. Dans la plupart des pays, la majorité des problèmes imputables à l'alcool au sein de la population sont toutefois associés à une consommation d'alcool nocive ou dangereuse par des buveurs « sociaux » non dépendants, en particulier en cas d'ivresse.

Il convient de limiter la consommation globale d'alcool pour en réduire les effets nocifs. C'est là un objectif à prendre en compte dans toutes les politiques mises en œuvre dans la société. Les solutions de réduction de la consommation d'alcool les plus efficaces sont le contrôle des prix, de la disponibilité et de la publicité. L'accent doit être mis en particulier sur la consommation d'alcool des mineurs, les répercussions de la consommation d'alcool sur les tierces parties ainsi que l'impact d'une telle consommation sur la conduite.

### **La consommation d'alcool chez les mineurs d'âge**

Les pays européens enregistrent une forte augmentation de la consommation chez les jeunes adultes et chez les enfants de plus de 10 ans. De plus en plus de preuves scientifiques démontrent les effets nocifs d'une consommation d'alcool avant l'âge adulte sur les facultés mentales, cognitives et sociales des jeunes. Les personnes consommant de l'alcool avant d'avoir atteint une maturité physiologique ont plus de chances d'être victimes d'une dépendance à l'alcool à l'âge adulte ainsi que de problèmes connexes. Relever l'âge auquel les adolescents se mettent à boire et diminuer le taux de consommation limitent le risque de dépendance à l'alcool.

Une consommation d'alcool régulière et excessive nuit aux performances scolaires, est susceptible de favoriser une participation à des délits et peut avoir des répercussions négatives sur les performances sexuelles et le comportement. Chez les enfants et adolescents, la consommation d'alcool et les modèles de comportement parentaux et communautaires sont intrinsèquement liés. Dès lors, la lutte contre la boisson chez les mineurs ne peut être traitée sans tenir compte de la société au sens large.

### **Protection des membres de la famille**

L'alcool provoque des dégâts indirects chez les personnes qui n'en consomment pas. La violence et l'abus en milieu familial sont souvent des conséquences d'une consommation excessive d'alcool. La consommation d'alcool pendant la grossesse peut entraver le développement cérébral et être à l'origine de déficits intellectuels décelables par la suite au cours de l'enfance. Il convient de se préoccuper surtout des familles dans lesquelles les enfants sont exposés à des problèmes sociaux et de santé imputables à une forte consommation d'alcool de leurs parents.

## **La boisson et la conduite**

Le risque d'accidents de la route augmente proportionnellement à la concentration d'alcool dans le sang du conducteur. La réduction de la consommation globale d'alcool et l'application effective de limites aux taux d'alcoolémie contribuent à la prévention des blessures et des décès de la route. Plus tard les gens se mettent à boire et plus les risques d'accidents de la route sont réduits.

## **L'alcool sur le lieu de travail**

Travailler sous l'influence de l'alcool augmente la probabilité des accidents et blessures. Elle nuit par ailleurs à la productivité. Par conséquent, il convient de veiller à mettre à disposition des informations relatives aux effets nocifs de l'alcool. Il serait bon d'adopter sur le lieu de travail des programmes orientant les personnes sujettes à l'alcoolisme ou à d'autres problèmes connexes vers une aide médicale.

## **L'alcool et les systèmes de soins de santé**

Pour traiter la question des dégâts causés par la consommation d'alcool, un contrôle efficace des troubles dus à une forte consommation d'alcool s'impose. Des interventions opportunes sont elles aussi nécessaires pour inciter les buveurs à haut risque à modérer leur consommation. Un traitement spécial doit être prévu pour les individus fortement dépendants à l'alcool et leurs familles doivent également recevoir une assistance adéquate. Toutes les parties des systèmes judiciaires (la police, les tribunaux et les prisons) doivent en particulier reconnaître le bénéfice procuré par les programmes de traitement de l'alcoolisme proposés de manière à mettre l'accent sur le lien entre la consommation d'alcool et la criminalité.

La prévention et la limitation des problèmes de société et de santé propres à l'alcool passent par les politiques et actions suivantes :

### **Tarification**

Étant donné que les prix sont un moyen très efficace de réduire la consommation d'alcool en général et en particulier chez les jeunes, des taux d'imposition minimums pour tous les produits alcoolisés en Europe doivent être instaurés.

### **Limites de la disponibilité**

Des horaires de vente limités, un contrôle rigoureux de l'âge légal de 18 ans pour l'achat d'alcool et l'application de licences doivent être mis en œuvre.

Les environnements essentiellement réservés aux enfants tels que les écoles, les parcs de divertissement et les halls sportifs ne doivent pas proposer d'alcool.

Les États membres doivent avoir le droit de restreindre les quantités d'alcool importées étant donné que l'alcool ne peut être considéré comme un bien de consommation ordinaire.

## **Enfants en état d'ivresse**

Les enfants de moins de 16 ans trouvés en état d'ivresse sur un lieu public doivent soit être ramenés chez eux soit, lorsque leurs parents sont frappés d'incapacité voire ne peuvent être joints, être remis entre les mains des autorités sociales. Le cas échéant, des soins de santé de courte durée doivent être proposés.

## **Restriction de la publicité**

Les États membres doivent avoir le droit de limiter les activités promotionnelles liées aux produits alcoolisés.

La législation européenne doit dissuader le développement et le marketing de produits alcoolisés particulièrement attrayants pour les jeunes consommateurs.

## **Boire et conduire**

Le CPME note que certains États membres ont fixé une alcoolémie maximale inférieure en cas de conduite en état d'ivresse et propose d'établir la concentration maximale autorisée d'alcool dans le sang au volant à 50mg/100ml dans tous les États membres de l'UE.

## **Éducation**

Les autorités de la santé doivent recueillir des données fiables sur la consommation d'alcool et les dégâts causés par ce dernier. Ces informations sur les répercussions de l'alcool sur la santé doivent être diffusées à grande échelle. L'éducation ne peut à elle seule mettre fin à la consommation d'alcool et aux problèmes qu'elle engendre, mais il est vital que la population comprenne les tenants et aboutissants et adhère à des politiques restrictives.

## **Étiquetage**

Il doit être recommandé d'apposer des étiquettes d'avertissement sur les emballages.

## **Collecte d'informations relatives à la consommation d'alcool**

Les professionnels de la santé doivent discuter avec leurs patients de leur consommation d'alcool et utiliser ces informations en conséquence.

## **L'alcool dans les dossiers des patients**

L'alcool doit systématiquement être renseigné dans les dossiers des patients s'il est à l'origine d'un accident grave ou d'une maladie chronique.

## **Prodiguer des soins**

Un dépistage, des traitements brefs et spécialisés doivent être prévus pour les alcooliques. Les professionnels de la santé doivent encourager leurs patients à se faire traiter, les aider à trouver des opportunités de réhabilitation et proposer un soutien continu en ce compris un suivi après la réhabilitation. La communauté doit contribuer à leur rétablissement et éviter la stigmatisation des patients.

---